

UNE FEMME A TENTÉ DE TUER SON MARI à Boulogne-sur-Mer

Accompagnée de son ami, elle le marga, il riposta, puis elle le blessa de deux coups de couteau

Dans la soirée de samedi, on admettait à l'Hôtel de Saint-Louis de Boulogne-sur-Mer un navigateur, René Quenel, âgé de 35 ans et demeurant rue du Moulin-à-Vapeur prolongée. Le malheureux avait été atteint de deux coups de couteau, dont un à la main, lui ayant brisé plusieurs doigts, et l'autre au bras gauche, ayant atteint l'artère humérale. Cette dernière blessure avait provoqué une abondante hémorragie menant à la mort si elle n'était soignée immédiatement. L'interne de service panse aussitôt Quenel et ce dernier fut gardé à l'hôpital.

L'affaire avait eu des témoins, et cependant la police n'en fut pas avisée. Dimanche matin, en venant prendre le service de permanence, M. Lenoir, commissaire du premier arrondissement fut avisé de la mort de son secrétaire M. Le Dauphin. Il se rendit à l'Hôtel de Saint-Louis et put interroger Quenel.

Voici ce qui s'était passé : Le navigateur est marié avec une dame de la Halle bien connue des services de la police ; la femme Anna Hédoine, mère de trois enfants. Depuis longtemps cette femme entretenait des relations intimes avec un marchand de moules, sans domicile fixe ; Alfred Leguyon.

Samedi soir, Quenel se trouvant dans un café de la rue de l'Anima-Brux, prenait une consommation. Soudain sa femme entra avec un collègue : Mme Denise Pace. Leguyon suivait. De suite des regards narquois furent échangés. Quenel, un peu surpris, se leva et se rendit vers l'amant de son épouse afin de le corriger. L'homme prit la fuite, suivi d'Anna Hédoine. Quenel les poursuivit dehors.

Face à un autre café, Anna Hédoine se retourna soudain et lui dit : « Je vais me débarrasser de toi. Tu vas mourir ». Et maniant un énorme couteau, elle tenta d'en porter un coup au cœur du mari. Quenel porta le bras en avant et repoussa la première blessure à la main. Sa femme recéda et atteignit alors le bras gauche, causant la grave blessure que nous rapportons.

Ensuite s'ensuivit des témoins de l'incident manquant le blessé à l'hôpital. Au commissaire, Quenel ayant affirmé vouloir porter plainte, M. Lenoir fait rechercher la femme Hédoine. L'enquête suit son cours. Parquet a été prévenu et il est vraisemblable qu'une information pour tentative de meurtre va être ouverte.

UNE FÊTE DES JARDINS OUVRIERS A LILLE LE 23 FÉVRIER

La Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France, organisée le dimanche 23 février, à 15 heures, une grande fête de jardins ouvriers qui aura lieu au Palais des Sports de la Foire Commerciale de Lille.

C'est au cours de cette manifestation, qui sera présidée par une personnalité du Nord, que sera faite la remise des récompenses aux lauréats du concours de bon entretien des jardins. Nous apprenons avec le plus vif plaisir que la société d'Horticulture, de ce fait encore, a été assurée, en vue de réjouir agréablement les familles des sociétaires, le concours de la troupe réputée de M. et Mme Lecomte, les délicats artistes de Radio P. T. Nord ; le chanteur populaire Bertal se fera également entendre.

Par ailleurs, une musique réputée de la région se fera entendre au cours de cette cérémonie. En résumé, une belle fête de famille en perspective.

La Politique régionale

Elections Législatives

1^{re} Circonscription d'Avènes

PARTI REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE

M. André Pinson, président, est désigné comme candidat

Le Parti Républicain Démocratique de la 1^{re} circonscription d'Avènes a tenu son assemblée générale le dimanche 14 h. 30, au « Clos Fleuri » à Avènes.

L'assemblée était présidée par M. André Pinson, président du Parti Républicain Démocratique, assisté de MM. Sandart, conseiller d'arrondissement, 20 membres étaient présents. Après l'exposé de la situation politique de la 1^{re} circonscription d'Avènes, faite par M. Michel Gossart et M. André Pinson, plusieurs ordres du jour furent déposés : l'un émanant de M. Pinson, tendant à la désignation du candidat aux élections législatives de 1936 dans les 3 jours et au autre de M. Sandart, tendant à la désignation de M. Pinson, conseiller d'arrondissement, François Parnari, maire de Carignies, Hector Anselme adjoint à Ecles, tendant à la désignation immédiate du candidat.

Il fut procédé au vote. L'ordre du jour n° 1 fut adopté par 180 voix et 10 bulletins blancs.

M. André PINSON fut désigné comme candidat du Parti Républicain Démocratique dans la 1^{re} circonscription d'Avènes.

1^{er} et 2^{es} Circonscriptions de Valenciennes

PARTI SOCIALISTE

MM. Pierre Descourt et Ernest Gouteux ont été désignés comme candidats.

An cours d'un congrès des sections socialistes de l'arrondissement qui s'est tenu dimanche sous la présidence de M. Auguste Beauvillain, maire de Couvres, délégué par l'arrondissement, ont été désignés comme candidats aux prochaines élections législatives dans la 1^{re} et deuxième circonscriptions de Valenciennes.

1^{re} Circonscription de Cambrai

PARTI SOCIALISTE

M. Louis Brodel, candidat

Le congrès des sections socialistes de la 1^{re} circonscription de Cambrai s'est tenu dimanche sous la présidence de M. Auguste Beauvillain, maire de Couvres, délégué par l'arrondissement, ont été désignés comme candidats aux prochaines élections législatives dans la 1^{re} circonscription de Cambrai.

LE RÉVEIL ILLUSTRE

Le vrai Magazine des Familles Parait le Mercredi 10 pages - 30 cent.

UNE RÉUNION DES A. C. VOLONTAIRES FRANÇAIS ET BELGES DU NORD A EU LIEU A LILLE

Une réunion des A. C. Volontaires Français et Belges eut lieu dimanche à 15 h. 30 au « Café Français », Grand-Place, sous la présidence de MM. Darbuay, Collot, de Teller, présidents des Groupements.

Notons la présence de MM. Clément, vice-président des Volontaires Français ; Dumortier, président adjoint des Volontaires Belges ; Lazard, vice-président ; Lussier, de Vogel, secrétaires ; Bramme, Delomotte, trésoriers ; Faymans, directeur des Fêtes ; Lesseu, secrétaire de la Fédération des A. C. Belges de Lille ; Vanlaere, président du Groupe de Roubaix etc...

Une fête familiale se déroula de façon charmante au profit des enfants des familles des A. C. Volontaires qui recurent des jouets et des friandises.

Au cours de cette petite fête MM. De Teller et Darbuay prononcèrent quelques mots, laissant à l'initiative des A. C. Français et Belges, amitiés qui ne doit pas se démentir et doit rester durable. M. Darbuay fit en outre allusion à la « Croix du Combattant Volontaire » sortie récemment des presses de la « Monnaie » et qui sera distribuée dans l'avenir aux ayants droit.

LE RÉGIME DES INDEMNITÉS POUR CHARGES DE FAMILLE DES CHEMINOTS

La présidence du Conseil a adressé la réponse suivante à une lettre de M. René Faure, député d'Hazebrouck : « Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des employés de chemin de fer chargés de famille qui, assujettis au prélèvement général institué par le décret-loi du 17 juillet 1935, ne bénéficient pas des dispositions du décret-loi majorant le taux des indemnités pour charges de famille.

« J'ai l'honneur de vous adresser réception de votre communication et de vous faire connaître que le régime des indemnités pour charges de famille des fonctionnaires, les taux étant en effet variables suivant le montant de l'indemnité de résidence.

« Si l'on tient compte de cette disposition, on constate que, pour la majorité des agents des chemins de fer, le régime des allocations pour charges de famille est plus favorable que pour les fonctionnaires, il n'a pas été reconnu la possibilité de donner aux agents des chemins de fer en service avant le 1^{er} juillet 1935 des avantages nouveaux sous forme de majorations d'allocations pour charges de famille.

« Je regrette vivement de ne pouvoir secondar, en la circonstance, le bienveillant intérêt que vous voulez bien porter aux agents de la Cie du Nord.

« Veuillez agréer, etc... »

LE DÉPARTEMENT DU NORD ÉMETTRAIT UN EMPRUNT DE 78 MILLIONS

Ceci, en vue de faire face aux dépenses occasionnées par le chômage

On se souvient que le Conseil Général du Nord avait il y a quelque temps, voté le principe d'un emprunt destiné à couvrir les dépenses de chômage de l'exercice 1933.

Étant donnée l'aggravation des charges de la Commission des Finances, réunie samedi, sous la présidence de M. Desnoy, le Conseil Général a décidé de procéder à l'émission conjuguée de deux emprunts. C'est donc un montant nominal d'emprunt de 78 millions, compte tenu de frais d'amortissement qui sera mis en souscription publique.

La souscription s'ouvrira le 20 janvier. Le taux d'intérêt — dit-on — doit avoisiner 5 %.

LES CONCOURS INTERNATIONALS DE COQS DE SAINT-POL-SUR-MER

Dimanche, en la salle du gallo-drome de Saint-Pol-sur-Mer eut lieu un grand concours international de coqs. De nombreuses sociétés participèrent à cette compétition, dont nous donnons ci-dessous les principaux résultats.

Gagnants de 1^{er} coq (600 fr.) : « Alpha » de Lille ; « Les Pépères » de Waroing ; Bouchery, de Ost-Capel ; « Les Amis d'Esquelbecq » ; René Hamez, de Zegers-Capel ; Gaston, de Mairie-Termes ; « L'Abattoir », de Rosendael ; « Moustache », à Saint-Pol.

Gagnants de 2^e coqs (300 fr.) : « Le Pont des Arts », de Roubaix ; « La Taverne Ribour », de Lille ; Vanhée, de Condé-sur-Barthelemy ; « Les Mouchons » de Templeuve (Belgique).

Billet blanc (1.100 fr.) : « La Jambé » d'Hellemmes.

Gagnants de 3^e coqs (1.400 fr.) : « L'Hôtel », d'Ardes ; « Le Gallo-drome du Banc Vert » ; « L'Abattoir » de Coudekerque-Branches et Jean Duriez, de St-Pol.

Indemnités de résidence et allocations pour charges de famille dans les grands réseaux, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Dans ces conditions, étant donné d'une part, que la question des allocations pour charges de famille est liée à celle des indemnités de résidence et, d'autre part, que le régime constitué par l'ensemble des dites allocations et indemnités est plus favorable pour les cheminots que pour les fonctionnaires, il n'a pas été reconnu la possibilité de donner aux agents des chemins de fer en service avant le 1^{er} juillet 1935 des avantages nouveaux sous forme de majorations d'allocations pour charges de famille.

« Je regrette vivement de ne pouvoir secondar, en la circonstance, le bienveillant intérêt que vous voulez bien porter aux agents de la Cie du Nord.

« Veuillez agréer, etc... »

LES FOOTBALLEURS RUSSES ONT ÉTÉ REÇUS A L'HOTEL DE VILLE DE ROUBAIX

Après avoir passé deux jours dans la capitale des « Flandres », sous la conduite de MM. Lavrentiev, dirigeant de « Dynamo-Moscou » et adjoint à Eharibchenko, vice-ministre de l'U. R. S. S. et

notre cité, les meilleurs impressions et, de retour dans leur pays, ils pourront faire connaître à leurs amis, ce que les représentants de la classe ouvrière à l'Hôtel de Ville de Roubaix ont pu réali-

ser, malgré les difficultés inouïes qu'elle a rencontrées.



LA RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE PAR M. LEBAS.

ser, malgré les difficultés inouïes qu'elle a rencontrées.

Le trésorier fédéral, M. Chapoan, traduit l'accueil d'Harpagès, qui reçoit les applaudissements des joueurs soviétiques.

Après M. Harpagès, M. Lavrentiev, remercie les sportifs ouvriers roubaixiens d'avoir bien voulu recevoir l'équipe qu'il a l'honneur de diriger. Il se déclare très

met de se rendre compte de ce que peut faire une Administration ouvrière et socialiste envoyée dans une importante mission de coopération.

Il rappelle que malgré les terribles années de guerre cette confiance est restée inébranlable, mais que celle-ci est justifiée par les œuvres démocratiques que les footballeurs russes auront l'occasion de visiter en partie.



L'EQUIPE RUSSE SUR LE TERRAIN.

touché de l'accueil chaleureux qui leur fut réservé, à ses amis et à lui-même.

Notre voyage à Roubaix annonça-t-il, n'a pas le caractère d'un simple déplacement sportif. Sa portée est en ce qui nous concerne est bien plus haute et plus noble. Il tend à renforcer les liens fraternels qui unissent et qui doivent unir nos deux grands peuples au passé glorieux. C'est surtout un idéal de paix que nos esprits convergent et pour combattre la guerre que nous devons pacifier.

Puis, au nom du Conseil municipal ouvrier et socialiste de Roubaix, M. Lebas se déclare heureux de recevoir les sports-

Manœuvre des pompiers. — La première manœuvre mensuelle de l'année aura lieu le dimanche 19 janvier, R.-V. à 9 h., à l'usine Hannart, rue de Fiers, pour sortir avec l'auto-pompe. Le présent avis tient lieu de convocation.

Mairie Saint-Nicolas. — La maîtrise donnera son concert annuel le dimanche 30 janvier, en la salle des fêtes du Cercle Catholique. Le programme s'est assuré le concours d'artistes réputés.

Concours de coqs. — Un concours de coqs aura lieu dimanche 19 janvier à 17 h., chez Moerman Dumont, 1, rue de la Charité. Le prix est de 20 pour 10. Il restera quelques mises à prendre.

Echange des cartes de multiples. — Les multiples de guerre dont l'évaluation est égale ou supérieure à 35 % et dont la carte donnant de fer arrive à expiration au cours du trimestre 1936, sont priés d'en demander l'échange à la mairie, 50, guichet. Se munir du livret de pension, 1, rue de la Charité, et d'une photo de 3 sur 4.

Gymnastique l'Espérance. — Mercredi 15 et vendredi 17 janvier, répétition générale à la salle rue Ferrer, en vue des prochains concours. Pupilles à 10 h., adultes à 8 h. 15.

Société d'Horticulture. — Les membres du groupe qui seraient désireux d'obtenir de la chaux pour jardin au prix de 6 fr. par sac de 50 kg., rendu à domicile, sont priés de se faire inscrire au plus tôt au secrétariat, M. A. Petit, café Saint-Eloi, rue Lamartine.

Allocations aux Vieillards et Familles Nombreuses. — Le paiement des allocations aura lieu à la Recette municipale, 12, rue Ferrer, mardi 14 janvier, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Comité de la Voie. — Réunion à la mairie, mardi 14, de 14 à 15 h. 30, pour l'examen des demandes d'autorisation de construire, alignements, modifications et réparations aux immeubles, et pour l'envoi des dossiers aux services municipaux de la Voie, l'Hygiène, la Salubrité, etc...

Paiement des primes d'encouragement national. — Le paiement des primes d'encouragement national aux familles nombreuses pour le mois de décembre aura lieu à la mairie, premier guichet, mercredi 15 janvier, de 14 h. 30 à 15 h. 30. On paiera également les primes trimestrielles et semestrielles.

Union Sportive de Wasquehal. — Lundi 13 janvier, de 10 h. 30, réunion de la commission de football à la salle des fêtes de la mairie.

Etat Civil. — Publications. — Emile Leventy, commerçant, rue de Croix, 4 et Marcelle Leventy, ouvrière horlogère, rue de l'Abbe Lemire, 34.

Aux contribuables. — Des formules de déclarations pour impôts cadastraux, impôt général sur le revenu, impôt sur les bénéfices commerciaux, déclaration agricole, sont à la disposition des intéressés à la mairie.

Statistique de chômage. — Chômage complet, période du 1^{er} au 31 décembre 1935 : 245.000 hommes, 245.000 femmes ; autres chômeurs, hommes 8, femmes 39 ; personnes à charge : conjoints 12, enfants 214, ascendants 3. Total des dépenses : 88.000 francs.

Chômage partiel : chômeurs chefs de ménage, hommes 9, femmes 1, personnes à charge : conjoints 5, enfants 6. Total des dépenses, 276 francs.

Allocations aux réservistes. — Les demandes d'allocations militaires formulées par les familles des hommes des disponibilités et des réservistes susceptibles d'accomplir une période d'exer-

CE SERA AU REXY DE LILLE LA SEULE VILLE DU NORD DE LA FRANCE, OÙ VOUS POURRÉS ADMIRER LA GRANDE REVUE INTERNATIONALE DE JEAN VALMY

JUSQU'AUX ÉTOILES

C'est de ce même producteur que vous avez admiré il y a 1 an « NOS YEUX ÉCLAIRÉS » Revue de pierreries de joyaux, féerie des couleurs

JUSQU'AUX ÉTOILES

sera cette année la revue DU RYTHME, DU RIRE des vedettes et des jolies femmes.

clées, en 1936 devront être déposées à la mairie, sous peine de forclusion, dans les quinze jours qui suivront la réception de la carte-postale avis.

Concours de coqs. — Le dimanche 30 janvier aura lieu à l'Eden, au Grand-Croix du Sart, rue Louis Constant un grand concours de coqs 3/5 pour 500 fr. L'Association des Journalistes de la Région sera le grand patron de la Grande Société d'Horticulture et Buisserie paire de plaisir à 100 fr.

HEM Le mouvement de l'Abattoir au cours de 1935. — Au cours de l'année 1935 il a été abattu pour la consommation des habitants : 236 bœufs, vaches et taureaux ; 52 veaux ; 193 porcs ; 78 moutons ; 112.200 kilos de viandes diverses ont été en outre introduites dans la commune.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu mardi 14 janvier, à 15 h., au dispensaire de la rue V. Hugo.

Dispensaire Antituberculeux. — Consultation par le docteur, mardi 14 janvier, à 14 h. ; jeudi 16 janvier, à 9 h.

Etat Civil. — Publication : Leclercq Charles, tisserand, rue Jules-Guesde, 394, et Lessafer Antoinette, soignesse, rue du Bas-Volsingne, imp. Briffaut, 3.

Décès : Briffaut Sophie, 74 ans, rue Jules-Guesde, 14 ; Van Beneden Zalmes, 21 ans, rue du Bas-Volsingne, 12 ; De grand Marie, 45 ans, place de la République, 5.

Horoscope favorable pour 1936

Tous les devins s'accordent à ne pas voir l'année 1936 aussi noire qu'on s'attendait à ce qu'elle soit. On n'aurait pas eu de la sorte, à la fin de l'année, une telle confiance. On n'aurait pas eu de la sorte, à la fin de l'année, une telle confiance. On n'aurait pas eu de la sorte, à la fin de l'année, une telle confiance.

TOUFLERS

Service des Eaux. — Par suite de travaux à effectuer sur le réseau, le service de distribution d'eau potable sera interrompu mardi, à partir de 9 heures.

Parfumerie DEROUBAIX

4, r. des Ménéliers, Grand-Place, Lille Mobilier, Matériel et Approvisionnement du Salon de Coiffure (Hommes et Dames)

LEERS

La population de la commune Sur plus de 500 hectares que mesure la commune de Leers, les habitations et la population peinent à multiplier sans la moindre gêne.

En 1935, le recensement accuse 70 feux, dont 26 prennent le bien des pauvres. En 1936, la population semble avoir progressé, en nombre et en force. Une commune qui trouve 100 feux dont 15 seulement prennent le bien de la charité et dont 10 vont quitter le pain par les maisons. La situation reste stationnaire au siècle suivant, car en 1933, on trouvait 88 feux dont 12 vivent du bien des pauvres.

En 1735, trouvons-nous dans une description de Leers de l'époque, ou compte environ 150 feux, c'est-à-dire à peu près 600 habitants.

En 1769, la paroisse de Leers comprenait 900 habitants, dont 373 sur Leers-Tournais et 527 sur Leers relevant de la châtellenie de Lille. Tout était en situation lorsque le village fut partagé en deux : Leers (France) et Leers-Nord (Belgique).

En l'an IX (1801), Leers (France) comptait 141 familles, 241 ménages, 1.015 habitants dont 503 hommes, 502 femmes et 10 militaires en activité de service.

En 1894, on comptait 296 maisons, 291 ménages dont 1.389 habitants. La population de Leers-Nord, à cette même date était de 727 habitants en 146 maisons, soit un total de 2.116 habitants, c'est-à-dire à peine la moitié de la population actuelle de Leers (France) seul.

La commune a continué à se développer. En 1844, elle comptait 2.440 habitants ; en 1879, 3.409 ; en 1901, 4.096 ; en 1931, lors du dernier recensement, la population atteignait le chiffre de 4.577. Nous avons de la sorte remarqué de croire que lors du recensement du mois de mars prochain, la population aura atteint le chiffre de 5.000.

Racing-Club de Leers. — Dimanche 10 février, réunion générale extraordinaire. Questions très importantes à l'ordre du jour financier. La Commission compte sur la bonne volonté de tous ses membres actifs pour y assister.

Sportsmen, lisez

Les Sports du Nord

Abonnements : Nord - 10 fr. - Pas-de-Calais - 10 fr. - Flandre - 10 fr. - Somme - 10 fr. - Valenciennes - 10 fr. - Lille - 10 fr. - Arras - 10 fr. - Douai - 10 fr. - Cambrai - 10 fr. - Valenciennes - 10 fr. - Lille - 10 fr. - Arras - 10 fr. - Douai - 10 fr. - Cambrai - 10 fr.